

La Caisse des écoles est un établissement public autonome qui dispose de son propre conseil d'administration et d'un budget spécifique.

Présidée par le Maire, la Caisse des écoles met en œuvre plusieurs actions et dispositifs éducatifs qui lui sont confiés par la ville, en lien avec ses services et avec l'appui des services ressource de la ville :

- Le Programme de Réussite Éducative (PRE),
- Le Conseil Municipal des Enfants et les actions citoyennes,
- La fourniture de récompenses pour le passage des enfants de la grande section au CP et du CM2 à la sixième,
- L'accompagnement à la réalisation de projets pédagogiques pour les écoles,
- L'organisation des départs en classe de découvertes à la Barre-de-Monts,
- La coordination des synergies éducatives : coordination de la Convention Territoriale Globale (CTG), du Territoire d'Innovation Pédagogique et de la future Cité éducative.

Ses missions lui permettent d'être une structure ressource au sein de la collectivité, tant concernant le maillage des partenariats éducatifs que pour l'établissement de dossiers pédagogiques thématiques en particulier concernant la citoyenneté.

Objectifs

Structure au carrefour des synergies éducatives sur le territoire et développant des actions éducatives partenariales et innovantes.

Informations utiles

Accès sur rendez-vous.

Voir aussi les dispositifs mis en œuvre

Conseil Municipal des Enfants

*Institution démocratique sous l'encadrement de la Caisse des écoles
Tout public (Élémentaires 5-11 ans)*

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de la commune de Viry-Chatillon a pour finalité de garantir une vocation éducative aux enfants en leur donnant la parole et en leur permettant d'agir pour mieux s'épanouir dans leur commune.

Les membres du CME sont élus pour une durée de deux ans (année scolaire et non année civile) selon un mode de scrutin paritaire (un garçon et une fille élus par école). Soit 36 enfants sur 9 écoles. Ainsi la nécessaire parité qui est une valeur essentielle de leur vie présente, comme future, est inculquée dès le plus jeune âge aux enfants.

Cette activité extrascolaire est gratuite, aussi le transport aux séances doit être assuré par le responsable légal de l'élève enfant ou par un représentant.

Trois intitulés de groupes de travail, appelés aussi commissions, leurs sont proposés ainsi qu'un sous-groupe commun à tous et obligatoire :

1. Arts et culture
 2. Environnement et bien-être
 3. Sports et loisirs
- et un sous groupe Communication (journal ou webradio)

Cet engagement permet de représenter les enfants castelvirois.

- De participer à la vie de la commune en s'exprimant.
- De proposer des idées pour améliorer le quotidien des enfants castelvirois.
- Et de comprendre le fonctionnement d'une démocratie.

L'élève enfant est un représentant de la commune, porte-parole des autres enfants. Il n'a par conséquent aucun pouvoir supplémentaire, il se doit de respecter ses missions et ses devoirs d'élève (engagement, respect et politesse envers les adultes et les enfants, vivre ensemble...).

Le conseiller municipal enfant se doit d'assumer ses responsabilités en suivant l'engagement d'être actif et présent aux réunions, aux groupes de travail, aux sorties pédagogiques... et en s'engageant à participer avec intérêt aux commissions thématiques auxquelles il appartient.

En savoir plus sur le site internet de la ville de Viry-Chatillon :
<https://viry-chatillon.fr/participer/cme/>

Programme de Réussite Éducative (PRE)

Dispositif Caisse des écoles

Public : Castelvirois QPV uniquement

(Pré-scolaire 2 ans ; Maternels 3-5 ans ; Élémentaires 5-11 ans ; Collégiens 11-15 ans ; Jeunes / Lycéens 16-18 ans)

Porté par la Caisse des écoles et cofinancé par l'État / Politique de la Ville et la Ville de Viry-Chatillon, le PRE accompagne les enfants en situation de fragilité et leurs familles sur le quartier prioritaire politique de la ville. Trois référentes de parcours mettent en place les parcours individualisés en fonction des objectifs actés par les parents et retenus en équipe pluridisciplinaire (EPS), en favorisant l'orientation vers les dispositifs de droits communs.

Accompagner des enfants en situation de fragilité et renforcer les compétences parentales.

Accès sur rendez-vous, orientation directe ou par l'intermédiaire d'un partenaire (enseignant, PMI, service jeunesse, MJC...)

Adresse

Siège (Hôtel de ville)
Place de la République
91170 VIRY-CHATILLON
France

Bureaux de la Caisse des écoles
11 avenue Guillaumet
(Accès par la Place François Mitterrand, place de la République)
91170 VIRY-CHATILLON
France

[Localiser sur la carte](#)

Contact

[09 75 88 63 39](tel:0975886339)

[caissedesecoles@viry-chatillon \[dot\] fr](mailto:caissedesecoles@viry-chatillon.fr)

[Tous les partenaires](#)



Type de structure
Établissement public

Type de public

Castelvirois tous quartiers

Tranche(s) d'âge(s)

Maternels (3-5 ans)

Élémentaires (5-11 ans)

Collégiens (11-15 ans)

Jeunes / Lycéens (16-18 ans)

Public adulte

Thématique

Éducation

Soutien à la parentalité

[Tous les partenaires](#)

Envoyer la fiche

Publié le 16.12.2024 - Mis à jour le 03.01.2025